



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE
"KATANYA, L'ENFANT NEE D'UNE DATTE PAR
SONIA KOSKAS LE SAMEDI 22 NOVEMBRE
2025 A 16H A LA BIBLIOTHEQUE SUD**

**DÉCISION N° DM-25-331
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2025-2026,

CONSIDÉRANT la proposition de Sonia KOSKAS, domiciliée au 3,allée du Clos Gagneur – 93160 NOISY-LE-GRAND, d'organiser un spectacle intitulé « Katanya, l'enfant né d'une datte » le samedi 22 novembre 2025 à 16h à la Bibliothèque Sud ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Sonia KOSKAS, domiciliée au 3 allée du Clos Gagneur – 93160 NOISY-LE-GRAND, un contrat de cession pour l'organisation du spectacle intitulé «Katanya, l'enfant née d'une datte », le samedi 22 novembre 2025 à 16h à la Bibliothèque Sud, dont le coût est fixé à neuf cent cinquante euros (950,00€ T.T.C.) la représentation.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20251010-Imc1H13542H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/10/2025 Date de Publication : 10/10/2025
--